



Noirmoutier, le 25/01/2023

**Dest : Madame, Monsieur, adhérents de « Vivre l'île 12 sur 12 »
Madame, Monsieur, non adhérents**

Objet : Questionnaire urbanisme et environnement: « Dessine-moi ton île »

VIVRE L'ÎLE
12 SUR 12

Association
Loi de 1901

Adresse administrative
BP 412
85330
Noirmoutier en l'île

Association créée le
18 février 1985

Publication J.O.
6 mars 1985

agrée au titre
d'association locale
d'usagers par
arrêté préfectoral
du 28 août 2013

www.12 sur 12.org
Courriel :
12sur12@12sur12.org
Tél : 06 81 23 40 14
06 08 49 41 85



Madame, Monsieur,
En juillet 2021, conformément à la loi NOTRe, la Communauté de l'île de Noirmoutier s'est dotée de la compétence PLU au travers du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui va bientôt prendre le relais des 4 PLU de l'île.

C'est une démarche d'instruction longue mais surtout très structurante pour l'avenir de la construction sur l'île. L'Association « Vivre l'île 12 sur 12 » est consultée dans la phase de préparation mais ne sera écoutée, voire entendue que si l'argumentation qu'elle soutient est solide et représentative de la population insulaire.

C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons dans la construction de notre dossier au travers de ce questionnaire « **dessine-moi ton île** » touchant votre vision de l'environnement, des orientations majeures du « Projet de vie sur l'île » et de l'identité architecturale de Noirmoutier.

Afin de maximiser la représentativité des avis, ce questionnaire est accessible à tous et nous suggérons à nos adhérents de proposer à leur entourage d'y participer également.

Ce questionnaire est totalement anonyme. Vos réponses, adressées par mail ou courrier postal à l'association seront transmises pour le dépouillement affectées d'un N°. Votre nom n'apparaîtra plus par la suite.

Nous ferons un retour par mail aux participants qui sera suivi d'un article sur le site web de l'association et nous projetons une conférence de restitution à Pâques, à priori le samedi 22 avril.

Le PLUi va dessiner l'île de demain et vos élus vont le faire « pour vous ». En participant à cette enquête, vous les aiderez à le faire « avec vous ». Merci pour votre participation et meilleurs vœux pour cette année 2023.

Pour « Vivre l'île 12 sur 12 »
Le Président, Alain Andromaque

Contact : Bernard Poncelet – 12sur12@12sur12.org

QUESTIONNAIRE 12 sur 12 – « DESSINE MOI TON ILE »

PREAMBULE

Ce questionnaire inclut :

- des parties « texte » explicatives pour comprendre les nombreux « acronymes », expliciter les différentes lois et règlements et dégager les enjeux et les options qui s'offrent à nous.
- Des questions « à choix multiples » pour situer vos préférences et permettre ainsi de les hiérarchiser.
- Des zones « d'expression libre » afin de donner un avis complémentaire (les questions fermées étant parfois « frustrantes dans les questionnaires »). **Merci de privilégier des phrases très courtes...**

Cela va prendre un peu de votre temps mais nous espérons que vous y trouverez aussi de l'intérêt !

Ce questionnaire comporte 4 chapitres et deux questions complémentaires

- Chapitre 1 : Votre situation sur l'île : âge, habitat, ancienneté sur l'île, adhérent ou non à 12/12.
- Chapitre 2 : Votre « environnement » et comment vous le décrivez.
- Chapitre 3 : Le PLUi, un projet structurant de vie pour l'île.
- Chapitre 4 : L'identité architecturale (bâtir et préserver !).

Ce questionnaire est envoyé par mail et par courrier à tous nos adhérents. Vous pouvez en faire des copies et demander à plusieurs voisins, connaissances... de participer.

Le questionnaire rempli sera à retourner à : **(mode d'emploi détaillé en fin de questionnaire)**

- Par courrier à Association « Vivre l'île 12/12 » – BP 412 – 85330 Noirmoutier en l'Île
- En PDF sur notre boîte mail : 12sur12@12sur12.org – Site web : www.12sur12.org

Info : Rectangles gris → entrer du texte - Cases blanches/cyan : → cocher par clic

CHAPITRE 1 - VOTRE SITUATION SUR L'ILE DE NOIRMOUTIER :

	Commune ou village	Type de résidence
✓ <u>Vous habitez :</u>	<input type="text"/>	principale <input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/>
✓ <u>Sur l'île depuis :</u> (exemple : « 1978 »)	<input type="text"/>	professionnelle <input type="checkbox"/> de vacances <input type="checkbox"/>
✓ <u>Votre tranche d'âge:</u>	< 30 ans <input type="checkbox"/>	Entre 30 et 60 ans <input type="checkbox"/> > 60 ans <input type="checkbox"/>
✓ <u>Activité: Ecolier/étudiant</u>	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/>	sans profession <input type="checkbox"/> retraité <input type="checkbox"/>
✓ <u>Nombre (moyen) de personnes au foyer :</u>	<input type="text"/>	
✓ <u>Etes-vous adhérent de 12/12 ?</u>	Oui : <input type="checkbox"/> non: <input type="checkbox"/>	N° questionnaire (réservé 12-12) <input type="text"/>

CHAPITRE 2 – L'ENVIRONNEMENT, C'EST QUOI POUR VOUS ?

Une enquête déjà menée par 12/12 en 2016 pour identifier une « vision » pour l'île de Noirmoutier a montré que la « préservation de l'environnement » était la première attente des adhérents.

Les mêmes conclusions apparaissaient dans l'enquête « Longue Vue » publiée sur le même thème en 2017 par la Communauté de Communes auprès de l'ensemble de la population de l'île.

Que représente pour vous le mot **environnement** ? - Quelques suggestions pour vous guider :

- **Les paysages de l'île** : littoral, plages, marais....

Le littoral et les plages sont protégés par la « loi littoral » et les marais par la réglementation sur les zones humides

- **La biodiversité** : eau, forêts, flore et faune ;

Les lois et les règlements évoquent:

- la « trame bleue » pour l'écoulement des eaux,
- la « trame verte » pour les forêts et les passages protégés pour les animaux (aussi petits soient-ils !),
- la « trame noire » pour la luminosité nocturne qui, au delà de l'aspect « économie d'énergie » a également une influence sur la faune.

- **Le climat** : (dont le changement climatique)

- Noirmoutier, « Une touche de Méditerranée au sud de la Bretagne »
- Une insularité et ses risques liés à la mer.

- **L'architecture de l'île** : constructions, implantation des villages, petit patrimoine....On parlera :

- d'implantation (consommation de terres agricoles ou densification), de règles de surface (permet ou non la végétalisation des jardins), de hauteur (pavillons ou immeubles, avec 1 voire 2 étages...).
- mais aussi d'identité architecturale, le « style noirmoutrin »...,
- ainsi que du « petit patrimoine » : puits, ponts de pierre, murs anciens, oratoires....

- **Les activités** : agriculture, saliculture, conchyliculture, artisanat et commerces, ports, tourisme :

- L'agriculture, les marais salants, les zones portuaires, artisanales et industrielles forment un équilibre spécifique à l'île de Noirmoutier.
- Coté tourisme, la circulation nous impacte fortement, en particulier en été.

Question 1/2 : Environnement préservé :

Sur les 10 dernières années, diriez-vous que votre environnement :

S'est amélioré : est resté identique : s'est dégradé :

Sur quels aspects plus précisément ?

Question 2/2 : Quand vous pensez à « votre » environnement sur l'île de Noirmoutier, quels sont les éléments qui ont pour vous le plus d'importance?

Importance --> haute notable moy. modérée basse

Cocher une case par ligne
(X)
Même choix possible sur plusieurs lignes

	1	2	3	4	5
Les paysages de l'île :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'architecture sur l'île:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La biodiversité :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les activités :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le climat :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ajouteriez-vous d'autres aspects pour décrire votre environnement ?

Question 3/2 : Les Collectivités de l'île ont des ressources limitées pour améliorer « notre environnement »

Précisez vos priorités parmi les 5 thèmes suivants :

Votre priorité → forte notable moy. modérée faible

ATTENTION
Le « jeu » consiste ici à bien prioriser les actions. donc :
Utilisez toutes les notes :
– une croix par ligne
– une croix par colonne
et total = 15 !

	1	2	3	4	5
La végétalisation:	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'identité architecturale :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une agriculture raisonnée :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un tourisme maîtrisé :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La défense contre la mer:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre commentaire libre : pourquoi ce choix ?, autres attentes ?...

CHAPITRE 3 – Le « PLUi », UN PROJET DE VIE POUR L'ÎLE

Un peu d'histoire réglementaire pour mieux comprendre :

- **Hier il y avait le POS (Plan d'Occupation des Sols)** qui découpait la commune en Zones : (Centre-ville, quartiers périphériques, zones à urbaniser, agricoles.....) chacune des zones disposant de critères de construction propres et en particulier du COS (Coefficient d'Occupation au Sol), rapport de la surface totale d'habitation (dont étage) et annexes rapportée à la surface du terrain.
- **Aujourd'hui nous avons le PLU (Plan Local d'Urbanisme)**
 - Qui conserve le zonage du POS
 - Qui intègre une partie protection de l'environnement
 - Qui supprime la surface minimale de terrain pour construire et remplace le **COS** par le **CES (Coefficient d'Emprise au Sol)** pour satisfaire aux lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain déc 2000) et ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové - mars 2014)
 - Ces deux lois promeuvent la densification des centre-bourgs pour augmenter le nombre de logements tout en épargnant les zones agricoles.
 - Le **CES** est calculé en divisant la surface au sol « bétonnée » (maison et annexes) par la surface du terrain.
 - Le CES est fixé par la commune qui définit ainsi son **propre niveau de densification**.
- **Demain, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**
 - Créé par la loi **ALUR**, sa mise en œuvre est planifiée par la loi **NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)**
 - Le PLUi transfère la compétence « réglementation d'urbanisme » des communes à la Communauté de communes. Ce transfert a été voté à Noirmoutier le **1/07/2021**.
 - Le PLUi reprend et uniformise les PLU des 4 communes en ajoutant une partie importante de dynamique prévisionnelle de l'aménagement du territoire : évolution de la population, besoins en logement, environnement, perspectives économiques, stratégies de transport....)
 - Au-delà des règlements nationaux (SRU, ALUR....) le PLUi doit respecter les orientations du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

le SCoT Nord Ouest Vendée, quelques chiffres à retenir :

- ✓ approuvé le **17/03/2021** par les 3 Communautés de Communes concernées (Noirmoutier, Challans-Gois et Océan Marais de Monts) et la Préfecture.
- ✓ **Population** : Le SCoT Nord Ouest Vendée qui compte en 2019 77 000 ha (11% de la Vendée) se fixe 84 500 ha en 2030 soit + 0,5% par an variable suivant les zones
- ✓ **Habitat** : Le SCoT prévoit + 920 logements par an sur la zone dont + 100/an sur l'île de Noirmoutier soit + **1000 entre 2020 et 2030 avec une population stabilisée !**

- Enfin, le PLUi devra respecter les contraintes du **PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)**, approuvé en **octobre 2015** par La Communauté de Communes de l'île et le Préfet de Vendée.
Le PPRL actuel, en raison de la date de signature (2015), ne prend pas en compte les contraintes d'élévation du niveau de la mer. Il sera donc révisé et il faut s'attendre à ce que le zonage actuel soit rediscuté à l'occasion de la construction du PLUi.

➔ **Le PLUi est donc un véritable « projet long terme de territoire »,**

Nos marges de manœuvres se réduisent mais elles existent tout de même, nous sollicitons votre avis sur les quelques pistes que nous avons identifiées afin de « préserver » notre environnement.

Question 1/3 - Hauteur des immeubles

La densification peut conduire à édifier des « immeubles » en centre-bourg.

Y êtes-vous favorables ?

Oui non

Si oui, dans quelles limites ?:

R+1 (RDC + 1 étage)

R+2

R+3

Question 2/3 - Végétalisation : Du fait de la densification, les parcelles deviennent de plus en plus petites et cela pénalise fortement l'implantation d'arbres. 2 moyens d'y remédier :

A – Au niveau privé, par le coefficient d'emprise au sol « CES »

Seriez-vous favorables à la diminution de ce coefficient afin de dégager une surface suffisante pour la végétation sachant que cela amènera à augmenter légèrement les surfaces des petits lots. ?

Oui non

B – Au niveau public, par la végétalisation des accès municipaux

Etes- vous favorables à fixer un pourcentage de surface à végétaliser ou un nombre d'arbres sur les voiries d'accès dans les nouveaux lotissements en sachant que cela diminuera le nombre de lots ?

Oui non

Question 3/3 – Faut-il freiner fortement les résidences secondaires ou locatives saisonnières ?

La capacité en lits de l'île est actuellement de 81 000 lits (ref Vendée Expansion 2019) dont:

18% pour les résidences principales

16% pour les hôtels, campings ou Centres de vacances

66% pour les résidences secondaires ou locatives saisonnières

Le taux de résidence secondaire est actuellement de 66% sur l'île (semblable sur les quatre communes).

Ce taux est de 75% sur les nouvelles constructions !, ce qui aggravera à terme le ratio moyen.

Etes-vous favorables à la mise en place d'un système de limitation drastique des résidences secondaires ou locatives saisonnières?

Oui non

A la base, au niveau de l'attribution du permis de construire

En ajoutant de la pression fiscale : sur les résidences secondaires :

sur les locations saisonnières :

Autres suggestions.....

Question 4/3 – La circulation

La circulation en période estivale est un sujet majeur de notre environnement

5 : pas du tout d'accord

Comment vous positionnez-vous par rapport à ces quelques affirmations ?

4 : Pas d'accord

3 : neutre

2 : d'accord

1 : tout à fait d'accord

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

Question 5/3 – Les transports

ATTENTION, Là aussi, un effort de priorisation est demandé !

Pour les transports hors saison, quelle serait votre priorité, à dépense identique pour la communauté ?
(noter de 1 à 5, 1 = la plus haute priorité, 5 = la plus basse sans utiliser 2 fois la même note)

soit : une croix par ligne, une croix par colonne et total des notes = 15 :

haute moy. basse

1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

-----> 1 2 3 4 5

Êtes-vous utilisateur des transports en commun sur l'île ?

Oui :

non :

Exceptionnellement :

Régulièrement :

Votre commentaire libre, vos suggestions concernant la circulation et le transport :

Question 6/3 – La biodiversité : l'eau, la faune, la flore, le jour et la nuit...

Sur les thèmes qui suivent, pensez-vous que la situation actuelle est : correcte ou à améliorer.

Situation actuelle →	Sans avis	Correcte	A améliorer
- Écoulement des eaux – gestion des ruisseaux, canaux, fossés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Protection des animaux, liberté de déplacements...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Agriculture et traitements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pollution lumineuse, moins d'éclairage la nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pollution visuelle, sonore, panneaux publicitaires.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire libre sur ce chapitre, autres sujets à traiter :

CHAPITRE 4 – L'IDENTITE ARCHITECTURALE

Question 1/4 - Laisser faire ou harmonisation architecturale?

Au-delà de la réglementation existante du PLU, pensez-vous qu'il faille laisser toute liberté de construction ou pensez-vous qu'il soit nécessaire de s'imposer une unité architecturale sur l'île?

Laisser la liberté de construction :

Ou imposer une identité architecturale :

Question 2/4 – Plaquette « Habiter l'île de Noirmoutier »

Dans les années 2000, sous l'impulsion de la Communauté de Communes et en liaison avec les architectes de l'île, un guide de construction a été conçu et diffusé à tous les futurs bâtisseurs.

Cette plaquette donne des prescriptions en matière de volume de bâtiments, de retraits par rapport à la voirie et au voisinage, de dimensions d'ouverture, des couleurs, des murs de clôture et de la végétation.

Connaissez-vous cette plaquette ?

oui

non

NB : cette plaquette est consultable facilement sur le site web de La Guérinière via l'onglet « Urbanisme » dossier « règlement » : https://la-gueriniere.fr/media/plaq_habiter_noirmoutier.pdf

Questions 3/4 – Mise à jour de la plaquette. Cette plaquette date des années 2000.....

Pensez-vous qu'il soit important de mettre à jour cette plaquette du fait de

oui

non

l'évolution des techniques de construction, des réglementations thermiques, PPRL...

Pensez-vous que cette plaquette doit faire l'objet d'une promotion forte des

services d'Urbanisme lors des demandes de travaux ou de permis de construire ?

oui

non

Quelles sont vos suggestions quant à la mise à jour de cette plaquette, sur quoi agir ? Le bâti/les ouvertures/les clôtures/la végétation

Questions 4/4 : Vos tops et flops en matière d'identité architecturale

Quelques exemples qui vous ont frappés **positivement** ou **négativement** dans les dernières constructions,

N'hésitez pas à nous transmettre quelques photos pour étayer votre propos, elles seront traitées de manière anonyme.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Question 1/C – Autres sujets au-delà de l'environnement

Indiquez ici les autres sujets importants pour vous concernant la vie sur l'île qui n'apparaissent pas sur ce questionnaire

Question 2/C – L'association 12 sur 12

Que recouvre pour vous le nom de l'association « **Vivre l'île 12/12** » ?, comment le comprenez-vous ?

Fin du questionnaire, merci de votre participation.

Conseils pour récupérer, remplir et retourner le questionnaire

Réception	Remplissage	Envoi
1 / Courrier postal	<u>Papier</u>	Courrier postal Vivre l'île 12/12 – BP 412 – 85330 Noirmoutier en l'île
2 / Fichier PDF Mail adhérent ou Site web : www.12sur12.org Page d'accueil, « Catégories » puis « dessine moi ton île »	<u>Papier</u> : imprimer et remplir le questionnaire papier	Courrier postal Ou SCAN et envoi PDF Vers 12sur12@12sur12.org
3 / Copie du fichier PDF Idem ci-dessus	<u>Numérique</u> : Copier le fichier et remplir sur l'ordinateur	Enregistrer et envoyer par mail Vers 12sur12@12sur12.org